BILANDATURE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES AUVERGNE RHÔNE-ALPES





BILAN DE MANDATURE AURA | 2020 -2024

EDITO

Chères consœurs, chers confrères,

À l'heure où s'achève notre mandature au sein du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne Rhône-Alpes, il est temps de faire le bilan de ces années marquées par l'engagement, la résilience et la transformation.

Dès le début, nous savions que cette mandature ne serait pas de tout repos. Les défis étaient nombreux : la nécessité d'accompagner nos confrères face à des mutations économiques profondes, l'impératif d'adaptation face aux évolutions législatives, sans oublier la gestion des crises successives qui ont ébranlé notre tissu économique et social.

Face à ces enjeux, nous avons su nous mobiliser collectivement. La gestion de la pandémie a exigé de notre institution une réactivité et une capacité d'innovation sans précédent. Nous avons multiplié les actions pour soutenir nos membres : webinaires, accompagnement individualisé et renforcement de notre présence sur le terrain.

Nos efforts ont permis à notre profession de rester un pilier pour nos clients, en particulier les TPE-PME, fragilisées par la crise.

Notre mandature a également été marquée par une volonté forte de modernisation. Nous avons lancé des initiatives ambitieuses pour digitaliser nos pratiques et promouvoir une formation continue adaptée aux nouvelles réalités de notre métier.

Cette vision tournée vers l'avenir a permis de renforcer la place des experts-comptables comme partenaires incontournables du développement économique régional.

Cependant, nos succès ne doivent pas occulter les défis qui persistent : les transformations numériques, la concurrence accrue et les attentes croissantes de nos clients sont autant de défis que la profession devra continuer de relever.

C'est pourquoi nous avons œuvré à préparer l'avenir, en bâtissant des fondations solides pour la prochaine équipe, à qui nous transmettons le flambeau avec confiance.

En conclusion, nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement, votre professionnalisme et votre solidarité tout au long de ces années.

Ensemble, nous avons montré que l'unité et la détermination sont les clés pour surmonter les épreuves et préparer un avenir prometteur pour notre profession.

C'est avec fierté et optimisme que je clôture cette mandature, convaincu que nous avons su placer notre région sur la voie de l'excellence et de l'innovation.

Odife DUBREUIL Damien Carlel

Une institution forte et dynamique

L'institution a amélioré sa gestion et ses processus administratifs en digitalisant les dossiers et optimisant les procédures d'inscription. En quatre ans, plus de 1 500 inscriptions ont été enregistrées contre environ 850 radiations.

Chaque année, l'institution traite près de 10000 questions déontologiques, témoignant de son rôle crucial dans l'accompagnement des experts-comptables sur les aspects éthiques et réglementaires de la profession. Ce service essentiel permet de garantir le respect des règles déontologiques et d'offrir des réponses rapides et adaptées aux confrères, qu'il s'agisse de clarifications sur des situations complexes ou de conseils sur les meilleures pratiques. Cette réactivité renforce la crédibilité de l'institution en tant que pilier de la profession et contribue à maintenir un haut niveau de qualité dans la réalisation de nos missions.



Divers événements ont rythmé l'année, notamment des prestations de serment prestigieuses, un séminaire repensé pour mieux accueillir les nouveaux inscrits, ainsi que des remises de médailles pour honorer les anciens confrères ayant marqué la profession.

De nombreux événements et formations ont été réalisés par les différents clubs du CROEC et notamment les clubs fiscal, social et gestion de patrimoine.

Des opérations ont également été menées pour accompagner les experts-comptables exerçant seuls, en cas d'empêchement ou de décès. L'institution a soutenu activement les confrères en difficulté, le CJEC et l'ANECS, en organisant des événements tels qu'une soirée interprofessionnelle réunissant jeunes inscrits, le Barreau de Lyon, et les notaires de l'Ain-Rhône-Loire. Des vidéos d'accompagnement pour les stagiaires et des opérations mémento ont également été réalisées.

Le contrôle qualité a évolué tant sur le fond que sur la forme, avec le renouvellement des contrôleurs et l'intégration des problématiques de sous-traitance et d'exercice illégal dans les audits. Un webinaire annuel a été instauré pour informer les confrères avant les contrôles.

Un budget annuel de 300 000 euros a été alloué à la lutte contre l'exercice illégal, avec des résultats notables : près de 400 dossiers traités, 200 enquêtes privées menées, 50 condamnations et 50 transactions en quatre ans. Nous avons su gagner en efficacité puisque le budget est identique à celui de 2017 (80 000 euros par an, en moyenne) pour trois fois plus de dossiers traités.

L'institution s'est aussi étendue géographiquement, avec la rénovation des locaux de Lyon et de Clermont-Ferrand, et des congrès délocalisés, tout en maintenant des rencontres départementales régulières et des partenariats locaux.

EN QUELQUES CHIFFRES 1 500 inscrits
850 radiations
10 000 questions de déontologie
300 000 € contre l'exercice illégal
400 dossiers traités



Une institution à la pointe des enjeux numériques



Le numérique s'est imposé comme un enjeu central avec la réactivation du club numérique, qui a su mobiliser plus de 350 participants à travers des événements en présentiel, en visio, et sur les réseaux sociaux. Des webinaires thématiques ont été mis en place pour traiter de sujets essentiels comme la cybersécurité ou la présence digitale. En partenariat avec la CRCC Lyon-Riom, l'institution a également co-organisé les matinales de la cybersécurité en 2024 à Clermont et Lyon.

Pour préparer les cabinets à l'arrivée de la facture électronique, un vaste plan de formation gratuit a été déployé, comprenant des ateliers, des webinaires et une campagne de sensibilisation à l'attention des clients et partenaires. L'institution s'est également engagée dans des actions de lobbying auprès de nombreux partenaires, dont la Préfète de Région AURA, l'U2P, la CPME, le MEDEF, la CAPEB, la CCIR, les CCI et les tribunaux, afin d'anticiper cette évolution majeure.

Ce sujet a été au cœur de 113 sessions de formation, dont 35 % ont eu lieu en AURA, alors même que la région ne représente que 12 % des confrères. Ces sessions ont permis de former 1 663 personnes. L'institution a également mené des actions de auprès sensibilisation des étudiants, renforçant ainsi l'importance de cette transition numérique dans les formations futures. Le point d'étape sur la facturation électronique, organisé en septembre 2023, a attiré près de 600 participants, témoignant de l'intérêt grandissant pour cette réforme.

Une institution au service de l'avenir des générations

En matière de formation, le catalogue a été diversifié pour couvrir tout le territoire, avec une attention particulière aux sujets d'actualité. L'académie de la profession a été poursuivie et un master CSE a été créé en partenariat avec l'IAE de Lyon.

L'institution a également lancé le label « Écoles de la profession » pour rassembler

les établissements préparant aux métiers de la comptabilité. Grâce à une convention signée avec le rectorat, le label est présent sur tout le territoire, facilitant l'accès des étudiants aux formations.

Actuellement, l'institution compte 16 partenariats pour les BTS CG, DCG et DSCG, 4 pour le Master CCA, et 7 pour le BUT GEA.



Une institution ouverte vers l'extérieur

L'attractivité de la profession a été renforcée avec une grande campagne de communication intitulée « Super job, super boite », et la reconduction des « Nuits qui comptent » pour une couverture régionale complète. Un club des ambassadeurs a été créé, ainsi qu'un partenariat avec « Entreprendre pour apprendre ».

La communication envers les expertscomptables a été soutenue par des congrès thématiques et des newsletters mensuelles.

Sur quatre ans, plus d'une centaine de webinaires ont été organisés, dont 113 sessions en 2023 pour former 1 700 confrères et collaborateurs à la facture électronique.

L'institution a également publié des revues telles que « Paroles d'experts » et animé des réseaux sociaux. Des conférences de presse ont été tenues pour rendre les experts-comptables incontournables dans le décryptage de l'économie. L'influence institutionnelle s'est affirmée, avec des rendez-vous politiques, des événements avec des partenaires, et des réunions en préfecture, appuyés par le rôle crucial joué par la profession durant la crise COVID.



Une institution toujours plus tournée vers la RSE et la durabilité

La RSE est devenue un enjeu majeur pour l'institution. Une conférence a été organisée pour présenter les travaux de la Chaire « Expertise et conseils des TPE/PME » sur la légitimité des experts-comptables en matière de RSE, avec l'intervention de Katia LOBRE et Marco HEIMANN.

En janvier 2023, une conférence sur la transition écologique de l'agriculture a marqué la création du club « Transition écologique ». Ce dernier a également participé au Sommet de l'Élevage en octobre 2023, un événement regroupant 1 550 exposants et 105 000 visiteurs.

L'institution a multiplié les actions de sensibilisation aux enjeux de la durabilité, en participant à la COP régionale et en accompagnant les cabinets sur ces questions. Elle a également organisé des mécénats culturels et une campagne de lutte contre la précarité étudiante en partenariat avec le Secours Populaire et la Fondation des Experts-Comptables.



Un CROEC présent sur tous les territoires

Le CROEC a démontré son influence sur tout le territoire à travers une série d'actions marquantes et diversifiées. Le programme "Entreprendre pour apprendre", déployé à Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, a permis de sensibiliser et former les jeunes générations à l'entrepreneuriat, favorisant ainsi l'émergence des talents de demain.

Les Rencontres de l'Ordre au PAL, en juin 2023, ont constitué un moment fort pour les professionnels, permettant des échanges enrichissants entre experts-comptables et partenaires dans un cadre convivial, renforçant les liens au sein de la profession.

Le CROEC a aussi multiplié les rencontres avec les présidents des tribunaux de commerce dans des départements comme le Puy-de-Dôme, la Loire, le Rhône, le Cantal et l'Isère, favorisant ainsi une collaboration renforcée entre le monde judiciaire et les acteurs économiques.

Par ailleurs, le CROEC a été un acteur clé des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat. Il a soutenu activement des événements tels que les Forums de l'entrepreneuriat à Roanne, Lyon et Saint-Étienne, ainsi que les rencontres "Osez l'entreprise" à Grenoble et Clermont-Ferrand. Des événements phares comme les Trophées de l'économie ardéchoise à Guilherand-Granges ou encore le Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand ont également bénéficié de l'appui du CROEC.

Le dynamisme du CROEC s'est aussi illustré à travers ses nombreuses parutions dans la presse locale (Le Faucigny, Le Progrès de l'Ain, La Montagne...), et son engagement dans des événements interprofessionnels et des discussions autour des lois de finances dans plusieurs départements (Savoie, Isère, Rhône...).

En assurant des permanences avec les partenaires institutionnels et des réunions régulières avec des acteurs comme les CCI, CMA, Banque de France et URSSAF, le CROEC continue à renforcer son soutien aux porteurs de projets, garantissant ainsi une présence de proximité sur l'ensemble du territoire.

Enfin, le déploiement du label "École de la profession " sur tous le territoire a permis de nouer des partenariats avec une quarantaine d'écoles et de signer une convention cadre avec le rectorat. Ce projet témoigne de la capacité de notre Conseil Régional à être présent dans tous les départements et agir pour tous les experts-comptables d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Un CROEC présent sur tous les territoires



CONGRÈS RÉGIONAUX

Aix-les-Bains | Bourg-en-Bresse | Saint-Etienne | Clermont-Ferrand

NUITS QUI COMPTENT

Annecy | Clermont-Ferrand | Grenoble | Lyon

TOURNÉES DÉPARTEMENTALES

Ain | Allier | Ardèche | Cantal | Drôme | Haute-Loire | Haute-Savoie | Isère | Loire | Puy-de-Dôme | Rhône | Savoie